



Retraites : les syndicats enseignants menacent les épreuves du bac 2023

L'approche des premières épreuves du baccalauréat, à savoir les épreuves de spécialité les 20, 21 et 22 mars, ont largement de quoi occuper les esprits des lycéens. Mais les syndicats enseignants, eux, gardent les yeux rivés sur un autre sujet : la réforme des retraites.

Fermement opposés au texte de loi, qui doit être examiné jeudi 16 mars par les députés après le vote du Sénat samedi, les syndicats entendent profiter des épreuves de spécialités pour amplifier leur grève et faire pression afin d'obtenir le retrait de la réforme des retraites.

Dans un contexte de mobilisation interprofessionnelle contre la réforme des retraites, avec une prochaine journée de grève mercredi 15 mars, les syndicats enseignants revendiquent notamment une revalorisation des salaires, de meilleures conditions de travail et des postes supplémentaires.

Désormais, "**l'heure est au durcissement du rapport de force**", justifie ainsi Sud Education dans un communiqué daté du 11 mars. "**Le secteur de l'éducation doit y prendre sa part : une mobilisation forte à l'occasion des examens contribuerait à ce durcissement**", poursuit le syndicat.

SUD éducation appelle les personnels à mettre en débat la grève à l'occasion des épreuves de spécialités, à compter du 20 mars. Le syndicat a déposé un préavis de grève couvrant les personnels grévistes durant toute la période ; soutient d'ores et déjà les établissements qui choisiront la grève des examens comme modalité ; échange au sein de l'intersyndicale nationale sur les perspectives d'action à l'occasion des épreuves de spécialités.

Même son de cloche du côté du syndicat national Force ouvrière des lycées et collèges (SNFOLC), qui a déposé aussi un préavis de grève : "**Il nous faut monter d'un cran : par la grève dès cette semaine et les jours suivants, y compris pendant les épreuves de spécialité en mars**".

Arielle Bossuyt



k Arielle Bossuyt